



La Seconde générale et technologique-présentation des enseignements

publié le 31/10/2019

La classe de seconde comprend :

* des enseignements communs à tous les élèves

* un ou deux enseignements optionnels au choix, à choisir en fin de troisième : si l'élève en choisit deux, il devra choisir un enseignement général et technologique obligatoirement

C'est à la fois une classe de consolidation d'une culture commune à tous les élèves et une classe de détermination qui favorise des choix d'orientation éclairés en première.

Enseignements communs

Français : 4h

Histoire - Géographie : 3h

Langues vivantes A et B : 5h30

Sciences économiques et sociales (SES) : 1h30

Mathématiques : 4h

Physique-chimie : 3h

Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1h30

Education physique et sportive : 2h

Enseignement moral et civique : 18h annuelles

Sciences numériques et technologie : 1h30

Accompagnement personnalisé : volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

Enseignements optionnels proposés au lycée :

EPS : 3 heures

LA latin : 3 heures

LVC, Chinois, Italien, Russe : 3 heures

Musique : 3 heures

Management et gestion : 1h30

Sciences et Laboratoire : 1h30

Pour plus de renseignements, suivre le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/cid52692/les-enseignements-nouvelle-seconde.html>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.